

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

On nous a communiqué une lettre écrite de Londres, sous la date du 1er décembre, par laquelle on assure (et c'est M. Röebuck qui l'a annoncé à l'auteur de la lettre) que le gouvernement avait décidément résolu de rendre tous les exilés à leur patrie. On ajoutait qu'aucun obstacle ne s'opposait au retour de M. Papineau en Canada, et qu'il ne dépendait plus que de lui de déterminer son départ de Paris.

Cependant des lettres apportées par le dernier steamer, écrites de Paris, par des amis intimes de l'illustre proscrit, ne disent absolument rien de son retour sur le sol natal. Nous savons seulement par ces lettres que M. Papineau était très satisfait de l'aspect qu'avaient pris les affaires du Canada sous l'ex-ministère, dont il approuvait la conduite.

Minerve.

—Le *Montreal Herald* prétend que "le pays est maintenant en voie de se déclarer pour ou contre l'intégrité de l'empire, les prérogatives de la couronne et les droits de tous les sujets de Sa Majesté en Canada." Et "afin que le peuple d'Angleterre puisse," dit-il, "juger de l'appui déjà donné au gouverneur-général," il publie un tableau dans lequel il range tous les journaux de la province, "autant qu'il les connaît," en trois catégories, savoir ceux qui sont "pour les droits royaux et populaires;" ceux qui sont "contre" ces droits, et ceux qui sont "douteux." Dans le Bas-Canada, en se comptant deux fois lui-même, deux fois la *Gazette* de Montréal, deux fois le *Courier* et deux fois le *Transcript* de la même ville, avec la *Gazette* et le *Mercury* de Québec, et la *Gazette* de Sherbrooke, il trouve onze journaux "pour les droits royaux et populaires," dont trois quotidiens, quatre paraissant trois fois, un deux fois, et trois une fois la semaine; trois seulement "contre," savoir le *Montreal Times*, quotidien; la *Minerve* de Montréal paraissant deux fois la semaine, et le *Canadien* de Québec, aussi "deux fois;" dit-il, quoiqu'il sache que ce journal publie trois feuilles entières par semaine; et deux "douteux:" l'*Aurore* de Montréal, paraissant deux fois la semaine, et le *Herald* de Québec, trois fois.

Il résume ainsi :

"Pour, 10. Contre, 2. Douteux, 2"

On voit que ce n'est pas pour ceux qui sont sur les lieux que le *Herald* écrit, mais pour le "peuple d'Angleterre," qui n'a pas le moyen de juger de la vérité ou de la fausseté de ses assertions. Non seulement il compte deux fois les journaux de son parti, et diminue le nombre de publications de ceux du parti contraire, mais il retranche la moitié des journaux français du Bas-Canada.

Quant au Haut-Canada, il y compte 22 journaux "pour" et 3 seulement "contre," quatre "douteux." N'échangeant qu'avec un petit nombre de ces journaux, les moyens nous manquent pour vérifier sa classification quant à la plupart d'entr'eux; mais nous pouvons juger de son exactitude en général par ce fait, que parmi les journaux du Haut-Canada que nous recevons il y en a deux, et des plus influents, qui ne figurent pas dans la liste des journaux "contre," savoir la *Constitution* de Kingston et le *Mirror* de Toronto.

Le titre même sous lequel le *Herald* range les journaux "contre les droits royaux et populaires," est fait, comme les sophismes de son nouvel allié M. Wakefield, pour jeter de la poudre aux yeux du "peuple d'Angleterre." Il ne s'agit pas d'empiéter sur les "droits royaux," encore moins sur les "droits populaires," mais de les maintenir respectivement dans les limites reconnues par la royauté elle-même, dans la personne de ses représentants lord Sydenham, sir Charles Bagot et sir Charles Metcalfe, et consacrées par les résolutions de 1841, qui font maintenant partie de la constitution canadienne. On aura beau chercher à embrouiller la question du "gouvernement responsable" et à diviser le peuple sur cette question, afin de parvenir plus aisément à lui enlever ce palladium de ses droits: cette question est parfaitement comprise, et le "gouvernement responsable," tel qu'il a été concédé au pays et clairement défini dans ses résolutions, sera maintenu en dépit de tous les efforts, non seulement en Canada, mais dans toutes les colonies de l'Amérique Septentrionale qui l'ont accepté comme leur "grande charte."

Nous avons été frappés de la coïncidence contre le coup d'état du 27 novembre à Kingston, et la dissolution de l'assemblée générale de la Nouvelle-Ecosse contre l'avis de M. Howe et des autres membres libéraux du cabinet du libéral lord Falkland; cette coïncidence nous a fait soupçonner une intrigue dont les fils aboutiraient de l'autre côté de l'Atlantique, et le rôle que joue ici M. Wakefield n'est pas de nature à dissiper nos soupçons. Mais nous étions et nous sommes encore parfaitement rassurés quant au résultat: le peuple de la Nouvelle-Ecosse ne se manquera pas à lui-même et son exemple sera un encouragement à celui du Canada. *Canadien*.

ANGLETERRE.

—Les journaux anglais du 29 contiennent la nouvelle digne d'intérêt que voici:

"Le bruit court dans la cité, et paraît avoir trouvé créance, que nos différends avec le Mexique, tant pour les affaires commerciales qu'en ce qui concerne l'offense commise envers notre pavillon, ont été terminés entre le gouvernement et le représentant de cette république à Londres."

FRANCE.

—La jeunesse intelligente vient de signaler son retour dans le quartier latin par une petite émeute. M. Blondeau, Belge d'origine, que le flot de 1830 avait porté au décanat de la faculté de droit, ayant été remplacé par M. Rossi, Italien de nation, cette jeunesse s'est mise à faire un tapage affreux.

Vous croyez peut-être que, fatiguée d'avoir vu si longtemps un Belge à la tête de la Faculté, elle se fâchait par esprit national en voyant un Italien prendre sa place, au lieu de la laisser à un français. Il n'en était rien. On a tout simplement sifflé M. Guizot dans M. Rossi, qu'on sait être réservé *in petto* au ministère de l'Instruction publique; et la protestation s'adressait moins au professeur qu'à l'homme politique. Au fait, pourquoi M. Rossi ne succéderait-il pas à M. Blondeau? Tous deux étrangers: ils n'ont rien à s'enlever sous ce rapport, on ne pourrait élever contre le premier le grief de son origine, sans qu'il militât contre le second. Du moment que nous consentons à livrer nos plus belles positions à des hommes qui ne sont pas Français, et leur ouvrir la porte des honneurs avec des lettres de naturalité, nous n'avons pas le droit de nous montrer dédaigneux pour M. Rossi, et de méconnaître qu'il ne l'emporte de beaucoup, sous le rapport de la science, sur M. Blondeau. La jeunesse intelligente l'a parfaitement compris, en protestant, non pas contre le professeur, mais contre le futur successeur de M. Villemain. Nourrie du *Siccle* et du *Constitutionnel*, elle n'entend pas que le portefeuille de l'Instruction publique passe à d'autres mains qu'à celles de M. Cousin, et elle a notifié fièrement à M. Rossi qu'il n'avait pas sa confiance. Le voilà qui sait, du moins, à quoi s'en tenir sur la précocité politique de nos Solons de vingt ans; et, quoique nous ayons horreur de toutes les émeutes grandes et petites, nous avouons qu'il sort de celle-ci une utile leçon pour le grand-maître que nous destine M. Guizot. Il faut avoir subi les émeutes, pour bien apprendre à les prévenir plus tard; et nous ne doutons pas que la mésaventure de M. Rossi ne lui ouvre les yeux sur les vices d'un système d'éducation qui met la révolte à l'ordre du jour.

Ami de la Religion.

Eclairage électrique.—Le 30 octobre, à neuf heures du soir, a eu lieu sur la place de la Concorde au pavillon surmonté de la statue de la ville de Lille, un essai d'éclairage galvanique. L'appareil, placé sur les genoux de la statue, rassemblait à un globe de lampe; dans l'intérieur était le foyer lumineux.

Tous les candélabres de la place ont été éteints, et leur clarté blafarde a été subitement remplacée par un foyer lumineux d'une intensité prodigieuse. Suivant que l'on promenait le réflecteur sur tel ou tel point du foyer, on voyait se détacher, se grouper les massifs des Tuileries et de l'avenue de l'Étoile. Tantôt se découvrait le gigantesque obélisque avec ses fontaines monumentales; tantôt, le garde-meuble; avec ses sombres portiques et ses imposantes colonnades. Il y avait quelque chose de saisissant à voir ainsi ces arbres et ces édifices sortir d'une nuit profonde, comme pour rendre ce témoignage au génie de la science. Au loin, sur la rive gauche, on apercevait ça et là des luciers ternes et rougeâtres: c'était le gaz honteux et éclipé.

Voilà pour le côté pittoresque de l'expérience, voyons maintenant son côté physique.

On sait en général, ce que c'est que la pile galvanique. La découverte de ce puissant agent amena tout d'abord dans la science des résultats aussi sérieux qu'inattendus, et l'on dut chercher à régulariser, à étendre son action. Des rondelles de cuivre et de zinc, parfaitement décapées et soudées deux à deux, séparées, ou plutôt mises en communication par un morceau de laine imbibée d'eau acidulée, tel était à son origine l'instrument qui des perfectionnements successifs ont élevé aujourd'hui à un degré merveilleux de puissance.

Aux rondelles empilées, on substitua bientôt des plaques métalliques carrées, posées de champ dans un auge; puis l'auge fut elle-même remplacée par des bocaux de verre.

L'appareil qui a servi hier, établi par un habile et savant opticien, M. Deleuil, suivant le procédé de Bunzen, constate encore un nouveau progrès dans l'agencement, dans la multiplication de la pile. Le cuivre fortement attaqué par les acides avec lesquels il faut le mettre en contact, s'oxide facilement, se détériore et donne naissance à de nouveaux produits qui entravent la marche de l'opération. C'est pour remédier à ces inconvénients que M. Bunzen, après nombre d'essais, est parvenu à remplacer le cuivre par le charbon.

Composée de 200 bocaux disposés sur une table du pavillon de Lille, la pile était terminée à ses pôles par deux conducteurs en cuivre qui allaient se rendre au dehors dans un globe de cristal adapté au récipient d'une machine pneumatique, placée elle-même sur les genoux de la statue. Chaque conducteur était armé, à son extrémité libre, d'un cône de charbon végétal.

Aussitôt que le vide fut opéré dans le ballon de cristal, et que les deux cônes représentant les pôles de la pile, furent mis en contact, il se fit une clarté tellement vive, qu'il était impossible de la regarder fixement.

Le brouillard nuisait doublement à l'expérience, en absorbant une forte proportion de lumière et en donnant lieu à des pertes d'électricité; mais à une certaine distance le brouillard présentait autour de la lampe électrique une teinte bleu de ciel très douce à l'œil. Cette couleur bleue était surtout sensible dans les larges traînées de lumière que les expérimentateurs projetaient dans les diverses directions avec un réflecteur de deux à trois décimètres de diamètre.

A l'aide du réflecteur on lisait facilement jusqu'au pied de la fontaine la plus voisine, c'est-à-dire à six cents pas environ du foyer. Les personnes qui ont pu jouir de ce magnifique spectacle doivent en savoir d'autant plus de gré à M. Archereau, qu'il n'y a pas eu de sa part d'autre spéculation.